



## Sortir du chômage vers l'emploi : des chances inégales suivant le profil individuel et le territoire

**E**n Nord-Pas-de-Calais, 17 % des demandeurs inscrits en 2010 sur les listes de Pôle emploi déclarent, deux ans après, être sortis pour reprise d'emploi tandis qu'ils sont 20 % au niveau national. L'impact de la crise de 2008 a été net, car cette proportion atteignait 21 % pour les demandeurs de la région inscrits cinq ans auparavant.

À l'échelle des zones d'emploi, taux de chômage élevé et difficultés de retour à l'emploi vont souvent de pair en Nord-Pas-de-Calais mais ce lien n'est pas établi dans toutes les régions françaises. Les chances de retour à l'emploi sont influencées par différents facteurs sociodémographiques propres au demandeur comme l'âge, le sexe ou le niveau de diplôme. À profils individuels identiques, les caractéristiques économiques du lieu de résidence du chômeur jouent également.

Jean Bresner, Fabrice Danielou, Nicolas Laval (Insee)

Le taux de chômage en Nord-Pas-de-Calais est le deuxième plus élevé des régions de France métropolitaine. S'il témoigne des difficultés importantes que rencontrent les actifs pour s'insérer sur le marché du travail, il n'en donne qu'une vision partielle. Il ne dit rien des mouvements que font les individus entre chômage et emploi.

### Deux ans après leur inscription, moins de chômeurs qu'au plan national ont retrouvé un emploi

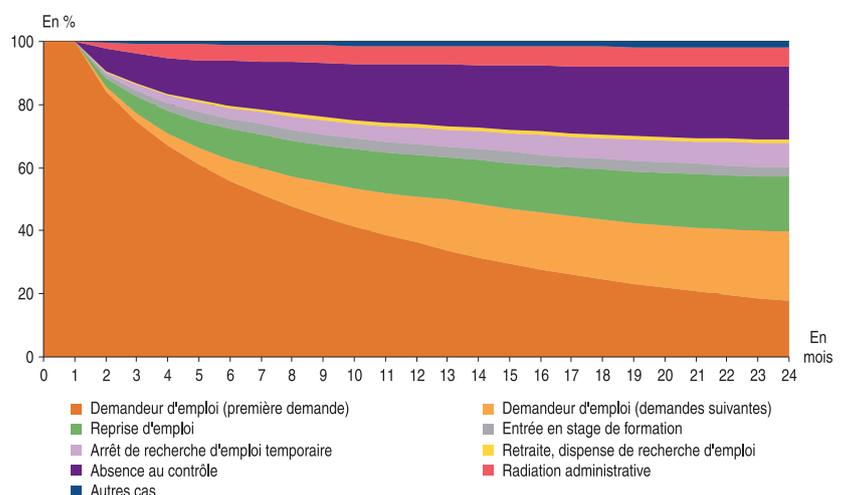
Tout au long de l'année 2010, près de 185 400 personnes se sont inscrites sur les listes de Pôle emploi en catégorie A, B ou C dans la région Nord-Pas-de-Calais (*champ de l'étude*). Au bout de deux ans, 43 % sont sortis pour un stage ou sans en donner la raison et près de 17 % sont sortis en s'étant déclarés en emploi. Cette deuxième proportion est de 20 % au niveau national (*figure 1*). L'écart entre le niveau régional et national se creuse fortement dans les six premiers mois de suivi et stagne ensuite (*figure 2*). Au bout de deux ans,

le Nord-Pas-de-Calais présente ainsi le plus faible taux de retour à l'emploi des régions de France métropolitaine, loin derrière les

régions Rhône-Alpes ou Pays de la Loire. A contrario, la proportion d'inscrits se trouvant toujours ou de nouveau au chômage deux ans

### 1 Au bout de 24 mois de suivi, 17 % des inscrits à Pôle emploi sont en situation de reprise d'emploi

Évolution de la composition de la cohorte de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Nord-Pas-de-Calais en 2010



Note : le chronogramme représente la composition mensuelle de la cohorte des demandeurs d'emplois au cours des 24 mois de suivi.

Source : Pôle emploi-Dares, Fichier historique statistique.

après leur inscription est forte. Elle atteint 40 %, soit 5 points de plus qu'en France métropolitaine.

En Nord-Pas-de-Calais comme en France, le retour à l'emploi a été fortement impacté par la crise de 2008. En effet, la proportion des demandeurs inscrits en 2005, en emploi au bout de deux ans, était de 21 % dans la région et de 23 % au niveau national. Avec la crise, pour les inscrits de 2008, elle a baissé de façon marquée (-2,6 points) aussi bien au niveau régional que national. Pour les inscrits de 2010, la situation s'est ensuite davantage dégradée en Nord-Pas-de-Calais avec une baisse supplémentaire de 1,6 point pour 0,7 point au plan national.

### Dans les zones d'emploi, taux de retour à l'emploi et taux de chômage sont très liés

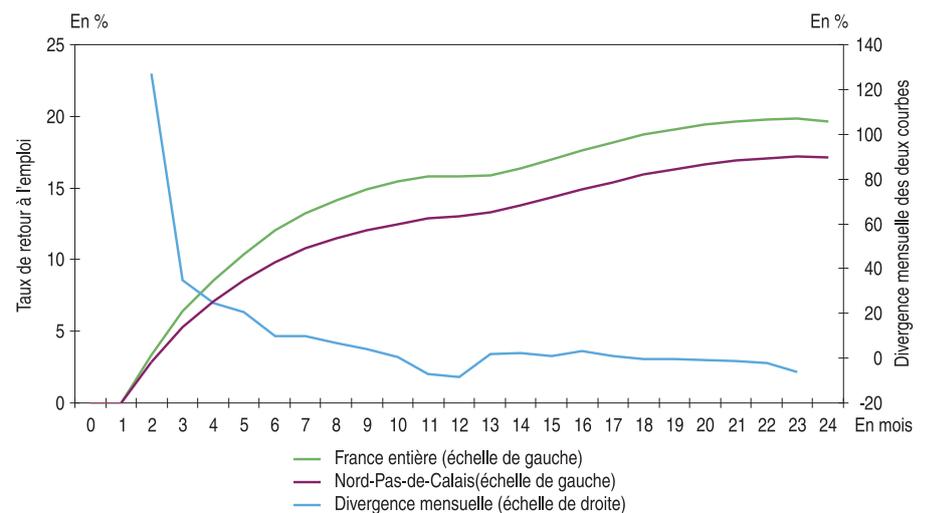
Dans les zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais, le lien entre niveau de chômage et taux de retour à l'emploi au bout de 24 mois est assez net. Les zones d'emploi aux taux de chômage les plus élevés en 2012 sont également celles qui présentent des taux de retour à l'emploi les plus faibles et inversement (figure 3). Ce constat peut ainsi être fait tant dans les zones d'emploi où le taux de chômage est élevé comme Maubeuge, Valenciennes ou Lens-Hénin que dans celles où il est le plus faible comme Berck-Montreuil, Flandre-Lys ou Arras. Au niveau national, ce constat n'est pas systématique, notamment dans les zones les plus touristiques du sud de la France. Pour autant, sans remettre en cause cette tendance, quelques différences existent entre les zones d'emploi de la région. Ainsi, pour un même taux de chômage, le retour à l'emploi est plus important dans la zone de Saint-Omer que dans celle de Dunkerque ou encore dans celle de Boulogne-sur-Mer que dans celle de Douai.

### La crise a réduit les chances de retour à l'emploi

Quel que soit le territoire régional envisagé, la crise semble avoir réduit les chances d'être en emploi deux ans après une inscription à Pôle emploi. C'est dans les zones d'emploi de Berck-Montreuil, Flandre-Lys et Valenciennes que l'impact apparent a été le plus grand : les cohortes 2005 et 2010 y affichent des taux de retour à l'emploi à l'échéance de deux ans respectivement distants de 8,8, 8,0 et 5,8 points. Le choc a moins pesé sur les taux de retour dans les zones d'emploi de Dunkerque, Roubaix-Tourcoing et Douai où les chances de retour n'ont reculé que de 3,3 à 3,4 points. Partout, parmi les trois cohortes de demandeurs d'emploi étudiées, c'est celle qui s'est inscrite à Pôle emploi en 2008 qui a vu ses chances de retour se réduire le plus par rapport à la cohorte précédente. C'est particulièrement vrai dans les zones de Berck-Montreuil, Flandre-Lys et Arras, malgré des taux de

## 2 Des écarts avec le niveau national qui se creusent essentiellement durant les six premiers mois de suivi

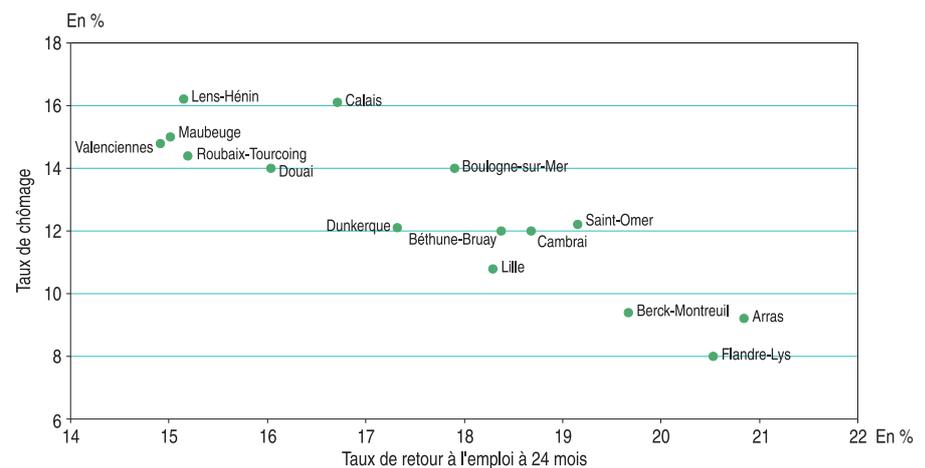
Évolution du taux de retour à l'emploi parmi les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi en Nord-Pas-de-Calais et en France en 2010



Source : Pôle emploi-Dares, Fichier historique statistique.

## 3 Un lien fort entre taux de chômage et taux de retour à l'emploi au bout de 24 mois

Taux de chômage en 2012 et part des personnes ayant retrouvé un emploi au bout de 24 mois d'inscription sur les listes de Pôle emploi



Sources : Insee, taux de chômage localisés ; Pôle emploi-Dares, Fichier historique statistique.

chômage les plus faibles de la région, tandis que le contre-coup est moindre dans les zones de Dunkerque, Calais et Boulogne-sur-Mer. Si les chances de retour à l'emploi des inscrits sur les listes de Pôle emploi diffèrent ainsi d'une zone à l'autre, c'est qu'interviennent des facteurs individuels mais aussi des caractéristiques économiques du territoire sur lequel ils vivent.

### Sexe, âge et motif d'inscription sont déterminants

Les profils sociodémographiques des demandeurs d'emplois influent sur leur propension à retrouver un emploi au cours des deux ans, y compris provisoirement. En 2010, toutes choses égales par ailleurs, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans ont une probabilité de retour à l'emploi inférieure de 17 % à ceux âgés de

26 à 39 ans (figure 4). Par ailleurs, les hommes ont 9 % de chances de plus que les femmes de retrouver un emploi.

Le motif d'inscription est également déterminant : les personnes qui s'inscrivent sur les listes à l'occasion d'une première entrée sur le marché du travail ou suite à une démission ont une probabilité plus forte que celles qui se présentent en fin de contrat à durée déterminée. L'avantage de la situation de démission s'est renforcé au cours du temps. Il est probable en effet que les personnes prenant le risque de démissionner en temps de crise se caractérisent par une employabilité plus élevée. Enfin, les personnes qui s'inscrivent suite à un licenciement ou à une fin de mission d'intérim ont moins de chances de retrouver un emploi que celles qui l'ont fait en fin de contrat à durée déterminée.

## Diplômes et qualification jouent également

Des niveaux de qualification et de formation plus élevés sont un atout. Les cadres et techniciens ont plus de chances de retrouver un emploi que les employés. A contrario, être ouvrier se révèle pénalisant, y compris pour les plus qualifiés d'entre eux, pourtant jusqu'à la crise un peu plus protégés. Par ailleurs, disposer d'un niveau de formation équivalent ou supérieur à un bac+2 plutôt qu'un CAP/BEP permet d'augmenter de 49 % ses chances de retrouver un emploi.

En 2010, les demandeurs d'emploi pouvant prétendre à une indemnisation au moment de leur inscription ont 2,5 fois plus de chances d'accéder à un emploi que les autres. L'effet de cette caractéristique a plus que doublé en cinq ans.

D'autres caractéristiques entrent également en jeu : les personnes de nationalité étrangère ont 12 % de chances en moins de retrouver un emploi ; à l'inverse, celles vivant en couple en ont 7 % de plus. Une inscription qui survient après une période au moins de chômage dans les deux années qui précèdent est un facteur défavorable. Les personnes recherchant un contrat à durée déterminée ou un contrat saisonnier ont respectivement 12 % et 72 % de chances de plus de décrocher un emploi que celles qui recherchent un contrat à durée indéterminée. Enfin, celles qui recherchent un emploi à temps partiel ont 20 % de chances de moins que celles qui souhaitent travailler à temps plein.

Une grande partie des déterminants individuels sont communs au Nord-Pas-de-Calais et à la France métropolitaine. L'intensité de l'effet peut cependant varier. Par exemple, les étrangers inscrits sur les listes au niveau national sont davantage pénalisés que dans la région (-9 points). L'inscription suite à une démission a un effet plus marqué en région qu'en France (+28 points).

## Le lieu de résidence du demandeur entre en ligne de compte

À l'effet dû aux caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi, s'ajoutent des effets propres au marché local du travail comme la structure productive ou le dynamisme économique, lesquels permettent de dresser un panorama des atouts et faiblesses potentiels des territoires (figure 5).

Dans une zone donnée, que ce soit à l'échelle nationale ou régionale, une part élevée d'emplois dans la construction, une faible part d'emplois dans le commerce, une part élevée d'établissements saisonniers, un faible taux de chômage et une croissance de l'emploi sont autant de facteurs favorisant le retour à l'emploi. Le Nord-Pas-de-Calais se distingue néanmoins du niveau national pour deux facteurs : la présence marquée d'établissements de taille importante et la forte spécialisation sectorielle, pénalisantes pour les actifs de la région à la

recherche d'emploi alors qu'à l'échelle de la France métropolitaine, ces caractéristiques sont des atouts. Sans doute faut-il relier cette divergence à la dynamique défavorable en matière d'emploi de certaines spécialisations sectorielles du Nord-Pas-de-Calais (verre, métallurgie, etc.) dans la période récente.

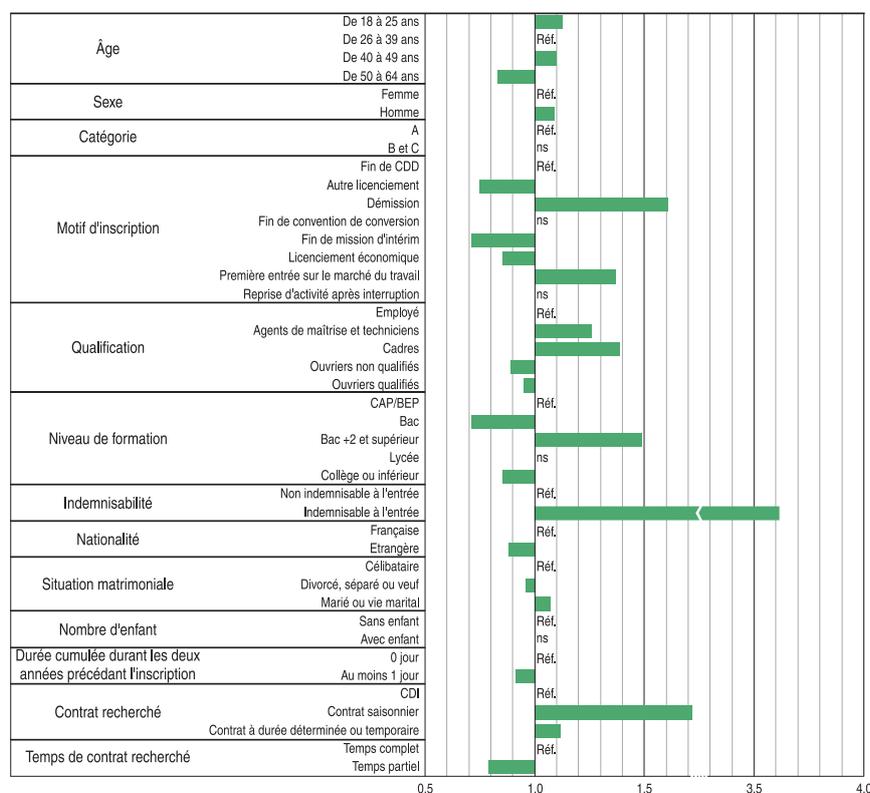
Dans la zone d'Arras, le taux de retour à l'emploi plus élevé qu'ailleurs s'explique ainsi en partie par un taux de chômage plus faible mais aussi par une plus grande diversité sectorielle. D'autres zones d'emploi telles que Flandre-Lys ou Berck-Montreuil disposent également d'atouts favorisant le retour à l'emploi. En plus d'un taux de chômage relativement faible, Flandre-Lys présente

par exemple une faible concentration des emplois dans les établissements qui y sont implantés. À Berck-Montreuil, le marché de l'emploi bénéficie principalement de l'importance des activités touristiques. A contrario, d'autres zones d'emploi telles que celles de Valenciennes, Lens-Hénin ou encore Maubeuge présentent un taux de chômage important et un profil sectoriel ne favorisant pas le retour à l'emploi.

Ainsi, pour retrouver un emploi, un même chômeur ne disposera pas des mêmes chances selon le territoire où il vit. ■

## 4 Indemnisation à l'entrée, recherche d'un contrat saisonnier, inscription en raison d'une démission influencent favorablement le retour à l'emploi

Déterminants individuels du retour à l'emploi parmi les personnes inscrites à Pôle emploi en 2010



Note : la situation de référence est celle d'une femme âgée de 26 à 39 ans, demandeuse d'emploi de catégorie A en fin de CDD, employée, ayant un niveau de formation CAP/BEP, non indemnisable à l'entrée, de nationalité française, célibataire, sans enfant, n'ayant jamais été inscrite à Pôle emploi, cherchant un contrat de type CDI à temps complet.

Source : Pôle emploi-Dares, Fichier historique statistique.

## Champ de l'étude

L'étude porte sur les demandeurs d'emploi âgés de 18 à 64 ans inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C. Il s'agit de personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, qu'elles aient ou non un emploi, qu'elles soient ou non indemnisées.

Afin d'évaluer un potentiel effet de la conjoncture économique sur le retour à l'emploi, trois cohortes annuelles de demandeurs d'emploi sont étudiées :

- cohorte 2005 : personnes inscrites du 01/07/05 au 30/06/06 ;
- cohorte 2008 : personnes inscrites du 01/07/08 au 30/06/09 ;
- cohorte 2010 : personnes inscrites du 01/01/10 au 31/12/10.

Seules ont été suivies les personnes restées inscrites pendant au moins un mois et absentes des listes de Pôle emploi (en catégorie A, B ou C) dans la période de 6 mois précédant leur inscription.

Ces cohortes sont ainsi composées de demandeurs d'emploi inscrits respectivement avant la crise, pendant la crise et dans une période récente de transition.

## 5 Atouts et faiblesses des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais

	Atouts	Faiblesses	Taux de retour à l'emploi à 24 mois (en %)
Arras	Faible part d'emploi salarié dans le commerce ; part élevée d'emploi salarié dans la construction ; taux de chômage faible		20,8
Flandre - Lys	Part élevée d'emploi salarié dans la construction ; faible part d'établissements de plus de 500 salariés ; taux de chômage faible		20,5
Berck - Montreuil	Part élevée d'établissements saisonniers ; taux de chômage faible	Forte spécialisation sectorielle de l'emploi	19,7
Saint-Omer	Forte croissance de l'emploi	Part élevée d'emploi salarié dans le commerce, forte spécialisation sectorielle de l'emploi	19,2
Cambrai	Part élevée d'emploi salarié dans la construction ; faible part d'établissements de plus de 500 salariés ; forte croissance de l'emploi		18,7
Béthune - Bruay	Part élevée d'emploi salarié dans la construction	Décroissance de l'emploi	18,4
Lille	Faible spécialisation sectorielle de l'emploi ; forte croissance de l'emploi	Faible part d'emploi salarié dans la construction ; part élevée d'établissements de plus de 500 salariés	18,3
Boulogne-sur-mer	Part élevée d'établissements saisonniers	Part élevée d'emploi salarié dans le commerce ; décroissance de l'emploi	17,9
Dunkerque	Faible part d'emploi salarié dans le commerce	Part élevée d'établissements de plus de 500 salariés ; décroissance de l'emploi	17,3
Calais		Faible part d'emploi salarié dans la construction ; décroissance de l'emploi	16,7
Douai	Faible part d'emploi salarié dans le commerce ; faible part d'établissements de plus de 500 salariés		16,0
Lens - Hénin	Part élevée d'emploi salarié dans la construction ; faible spécialisation sectorielle de l'emploi	Faible part d'établissements saisonniers ; taux de chômage élevé	15,2
Roubaix - Tourcoing	Faible spécialisation sectorielle de l'emploi	Part élevée d'emploi salarié dans le commerce ; faible part d'établissements saisonniers	15,2
Maubeuge		Forte spécialisation sectorielle de l'emploi ; taux de chômage élevé	15,0
Valenciennes		Faible part d'emploi salarié dans la construction ; décroissance de l'emploi ; part élevée d'établissements de plus de 500 salariés ; taux de chômage élevé	14,9

### Sources :

**FHS** : les données utilisées sont extraites du fichier historique statistique (FHS) de Pôle emploi. Il s'agit d'un panel exhaustif de demandeurs d'emploi permettant de retracer précisément la succession des périodes de recherche d'emploi qu'a pu connaître un même individu. Le fichier est dit historique parce qu'il enregistre, pour les 10 dernières années et sur l'ensemble du territoire, tous les événements successifs concernant les personnes qui ont été inscrites sur les listes de Pôle emploi sur cette période, qu'elles soient ou non inscrites à la date d'extraction du fichier. Cette approche longitudinale complète l'approche transversale donnée par la statistique du marché du travail (STMT).

### Méthodologie :

L'analyse des probabilités de reprise d'emploi menée dans cette étude vise à décrire les disparités spatiales du taux de sortie des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi déclarée. La méthode retenue s'inspire de Gobillon et al. (2011) et comporte deux étapes. Dans un premier temps, on estime un modèle qui pose que la probabilité, à chaque instant, de retour à l'emploi d'une personne inscrite à Pôle emploi est proportionnelle à une probabilité de reprise d'emploi propre à sa commune de résidence. Pour tenir compte des différences sociodémographiques entre les inscrits entre communes, ce modèle intègre également des caractéristiques individuelles dont les effets sont supposés être identiques quelle que soit la commune considérée. Pour ces caractéristiques, le modèle capte donc leur effet moyen au niveau national. Dans un second temps, on étudie l'effet de variables explicatives locales (mesurées au niveau communal) sur la probabilité de retour à l'emploi propre à la commune de résidence.

Le **retour à l'emploi** (ou la reprise d'emploi) est, dans cet article, défini à partir du motif de sortie de la demande d'emploi en catégories A, B, C, qu'il s'agisse d'une sortie des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi déclarée ou d'une bascule vers la catégorie E (contrat aidé et création d'entreprise). La pratique d'une activité réduite n'est pas comptabilisée dans les retours à l'emploi car les demandeurs d'emploi sont toujours inscrits sur les listes de Pôle emploi, en catégories B et C. En outre, parmi les motifs de sortie « arrêt de recherche temporaire », « absence au contrôle », « radiation administrative », « dispense de recherche » ou « autres », il est possible de trouver des demandeurs qui ont retrouvé un emploi. De fait, les retours à l'emploi de cet article sont minorés.

#### Insee Nord-Pas-de-Calais

130 avenue du Président J.F. Kennedy  
CS 70769 - 59034 Lille Cedex

**Directeur de la publication :**  
Daniel Huart

**Référent étude qualité :**  
Élisabeth Vilain

ISSN 2416-6790

ISSN (en ligne) 2417-003

© Insee 2015

Crédits photos :

© Laurent Ghesquière

© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel

© Matthieu Debailleul

### Pour en savoir plus

- L'Horty Y., Duguet E., Sari F., « Les effets de la crise sur les disparités locales de sortie du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes », TEPP, rapport de recherche, janvier 2015.
- Duguet E., L'horty Y., Sari F., « Les disparités spatiales de sortie du chômage : vingt-deux analyses régionales », DARES, document d'études, n° 138-17, avril 2008.
- Gobillon L., Selod H., « Les déterminants locaux du chômage en région parisienne », Économie et prévision, n°180-181, avril 2007.
- V. Spiezia, « Les effets comparés des régimes d'indemnisation du chômage sur l'emploi et les salaires », Revue internationale du travail, vol. CXXXIX, n°1, 2000/1.

